

PLAN REGIONAL

RECONQUERIR LES FRICHES FRANCIENNES

*Pôle Logement Aménagement Transport
Direction de l'Aménagement Durable du Territoire*



UN PLAN REGIONAL POUR RECONQUÉRIR LES FRICHES FRANCILIENNES VISANT L'OBJECTIF ZÉRO ARTIFICIALISATION NETTE

Le constat :

- Face aux défis environnementaux et climatiques, les friches sont **une opportunité** pour
 - ✓ Lutter contre l'étalement urbain (ZAN)
 - ✓ préserver des espaces à haut potentiel écologique
 - ✓ Redonner une valeur d'usage à des espaces délaissés et améliorer le cadre de vie des habitants ...
- Mais les friches représentent également **des situations complexes** nécessitant des réponses sur mesures, pour lever les points de blocage persistants trouver de nouveaux équilibres

>> En novembre 2019, le Conseil Régional vote un **PLAN RÉGIONAL**
pour « **RECONQUÉRIR LES FRICHES FRANCILIENNES** »

UN DISPOSITIF - TROIS GRANDS AXES D'INTERVENTION

AXE 1

Limiter l'expansion urbaine



=> *Redynamisation de centres bourgs, renouvellement de zones commerciales, restructuration de ZAE...*

AXE 2

Préserver / créer des zones naturelles dans la zone dense



=> *Pérennisation du caractère naturel des friches à haute valeur écologique, intégration d'îlots de fraîcheur...*

AXE 3

Regagner des espaces agricoles



=> *Requalification de friches agricoles (valorisation et remise en culture), conversion d'espaces naturels ou urbains*

L'ESSENCE DU DISPOSITIF : UN SOLIDE CADRE PARTENARIAL

La force du dispositif réside dans la mobilisation d'un **système d'acteurs disposant d'expertises pointues et complémentaires** en matière de requalification de friches :

BANQUE DES TERRITOIRES

Accompagnement en ingénierie et conseil en montage financier, participation à des fonds de dépollution, accord de prêts

SAFER

Identification de friches agricoles, réalisation d'études de mobilité foncière, aide à l'installation d'agriculteurs

ADEME

Expertise sur la reconversion des sites pollués, dispositifs de financements complémentaires

EPFIF

Signature de conventions d'intervention foncières, conduite de travaux de dépollution

INSTITUT PARIS REGION

Recensement des friches franciliennes, analyse spatiale et programmatique

AEV

Expertise dans la préservation, l'aménagement et la gestion des espaces naturels régionaux

LE PLAN FRICHES SE TRADUIT PAR UN DISPOSITIF REGIONAL

Les grands principes d'intervention :

- Apporter des **réponses ajustées à chaque situation** par un accompagnement ciblé des porteurs de projets : diagnostic et propositions de pistes d'actions (programmation, montage opérationnel et financier, études à mener...)
- **Actionner et articuler les différents leviers d'intervention** en aiguillant les porteurs de projets vers les dispositifs Région et partenaires les plus adaptés
- Débloquent des situations, accélèrent les projets à travers l'attribution possible, au cas par cas, d'une **aide financière régionale**.

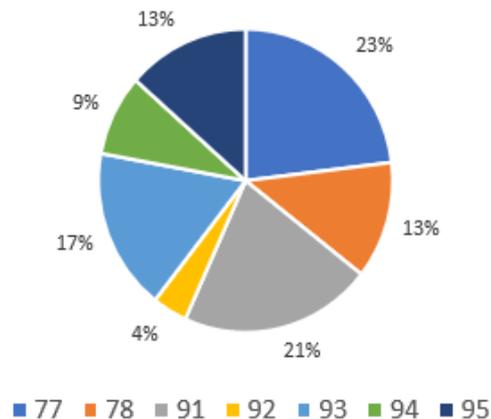
REGLEMENT D'INTERVENTION

- 2 appels à manifestation d'intérêt par an
- **Bénéficiaires** : communes, EPCI, EPT, départements et aménageurs agissant pour le compte des collectivités par le biais d'une contractualisation ou dans le cadre d'une OIN
- **Sites sans projet et donc sans plan de financement initial** : possibilité de faire une demande de subvention dans un deuxième temps suite à une première phase d'accompagnement en ingénierie
- **Nature et calcul de la subvention** : seules les dépenses d'investissement sont éligibles (études pré-opérationnelles, honoraires de MOE, travaux, acquisition de foncier).
 - Taux d'intervention = 60%
 - Plafonds :
 - ❖ 500 000 € foncier (projet de renaturation uniquement)
 - ❖ 200 000 € études
 - ❖ 2 000 000 € travaux

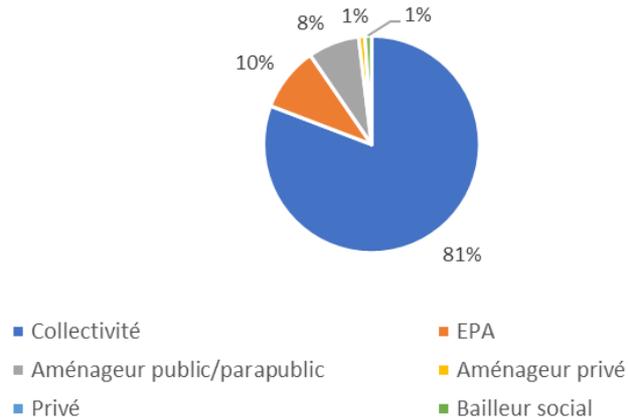
BILAN DES 4 PREMIERES SESSIONS

- 104 projets lauréats représentant plus de 1 300 hectares de friches
- 32,9 M€ de subventions
- 35 projets accompagnés en ingénierie
- Parmi les projets lauréats,
 - 22% sont des projets agricoles,
 - 28% des projets naturels
 - 50% sont des projets urbains.

Répartition des lauréats friches par département



Répartition des lauréats friches par type de porteur



EXEMPLES

Une friche industrielle



Saint-Fargeau-Ponthierry

Lauréat de la 3^{ème} session

Un soutien financier pour un projet de **renouvellement urbain** ambitieux, intégrant des actions de désimperméabilisation, de renaturation et de création de réservoirs de biodiversité

Une friche urbaine



CC des deux Vallées/Soisy-sur-Ecole

Lauréat de la 4^{ème} session

Un accompagnement et un premier soutien financier pour consolider la programmation d'un projet de **reconversion d'activités** (implantation de commerces, hébergements, tiers lieux) au sein d'un relais de poste-auberge du XVI^e en friche

Une friche agricole



Loges-en-Josas

Lauréat de la 2^{ème} et 4^{ème} session

Un soutien financier en 2 temps (cultures test puis trvx de remise en état) pour la **création d'une ferme de maraîchage** sur d'anciennes parcelles agricoles (grande culture) gelées par l'État en prévision d'un projet de déviation routière jamais réalisée

RECONQUERIR LES FRICHES FRANCILIENNES

PROCHAINE SESSION

Prochain AMI ouvert

Clôture : 2 Juin 2022

Pour consulter le Règlement d'intervention sur le site de la Région Île-de-France :

<https://www.iledefrance.fr/reconquerir-les-friches-franciliennes>

Nous contacter : planfriches@iledefrance.fr

MERCI DE VOTRE ATTENTION